

état d'urgence, déchéance de nationalité assigné-e-s à résistance !

Le gouvernement Valls sait que sa politique d'austérité, de destruction des solidarités et de suppression d'emplois finira par provoquer des explosions de colère populaire comme en Grèce et en Espagne. Du coup, il profite des terribles attentats de novembre pour durcir les lois répressives et renforcer les pouvoirs de la police. Et, comme toujours, ce sont les quartiers populaires et les "perturbateurs" (syndicalistes, écologistes) qui sont les premiers touchés par ce climat sécuritaire. Pour les terroristes, l'arsenal policier et juridique est déjà en place mais encore faudrait-il s'occuper des causes sociales du terrorisme plutôt que d'en gérer uniquement les conséquences dramatiques.

★ Hollande frappe trois fois

Les gouvernants n'aiment pas trop la justice indépendante : déjà en 2009, Sarkozy avait tenté de supprimer les juges d'instruction, c'est-à-dire les juges les plus indépendants du pouvoir politique. Aujourd'hui, Hollande voudrait bien se passer du contrôle des juges sur la police (écoutes, perquisitions, etc.) et donner plus de pouvoir aux procureurs et aux préfets qui sont aux ordres du ministère de l'Intérieur. Ce qui était censé rester exceptionnel risque donc de devenir permanent...

De la même manière, Hollande veut rendre l'état d'urgence beaucoup plus facile à utiliser en l'inscrivant dans la Constitution. Le FN est tout à fait d'accord et annonce tranquillement qu'il suffira d'élargir son champ d'application...

Enfin, la déchéance de nationalité pour les binationaux, que tout le monde considère comme totalement inefficace en pratique, ne servira qu'à renforcer encore plus les préjugés

contre les étranger-es et viendra alimenter le racisme qui ronge notre pays. Là aussi le clin d'oeil vers les électeurs du Front National est à vomir.

★ Des syndicalistes traités comme des criminels

L'assignation à résidence de plusieurs dizaines de militants écologistes lors de la COP 21 est la preuve que les terroristes ne sont clairement pas la seule cible du gouvernement. L'état d'urgence, ainsi que la loi de l'été 2015 sur le renseignement, et la nouvelle loi sur les pratiques policières, sont autant d'armes qui seront utilisées pour continuer à intimider et réprimer les syndicalistes.

La condamnation des anciens salariés de Goodyear Amiens-Nord à de la prison ferme montre bien à quoi on doit s'attendre. L'acharnement contre les Conti et les inculpations de salariés d'Air France vont dans le même sens. Les patrons et gouvernement n'attendent que ça pour amplifier la répression. Grâce à ces nouvelles lois, plus rien n'empêche

aujourd'hui de mettre en place, sans contrôle par un juge, des écoutes téléphoniques et internet, des perquisitions de nuit, des détentions prolongées de militants syndicaux préparant une grève jugée dangereuse par le gouvernement.

★ En grève le 26 janvier pour les salaires

Contre la poursuite du blocage des salaires des fonctionnaires, contre la généralisation des modulations de primes, contre la mise en oeuvre du protocole PPCR (rejeté majoritairement par les syndicats en septembre, mais que Valls compte mettre en oeuvre « à la lettre »), la journée de grève du 26 janvier doit être l'occasion de casser le carcan de peurs imposé par le gouvernement et les médias après les attentats. Nous invitons les salarié-es du privé dont les négociations d'entreprise ou de branche conventionnelle collent avec ce calendrier à rejoindre massivement la grève et les manifestations.

Même pas peur...du PS !

ne pas jeter sur la voie publique SVT



Alternative libertaire c'est aussi un journal mensuel dans les kiosques !

- Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire.
- Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel AL
- Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(20 euros pour un an, 15 euros pour lycéen-nes, étudiant-es, chômeuses/eurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....

- coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19 -

